

ACTION URGENTE

KAZAKHSTAN. LIBÉRATION SOUS CAUTION D'UNE PRISONNIERE D'OPINION

Akmaral Tobylova, prisonnière d'opinion, a été libérée sous caution le 13 avril. Elle se trouvait en résidence surveillée depuis le 13 mars et est inculpée de financement d'une organisation extrémiste alors qu'elle n'a fait que consulter le site Internet d'un parti de l'opposition.

Le 13 avril, un tribunal a jugé qu'**Akmaral Tobylova** devait être libérée sous caution pour des raisons médicales ; la graphiste se trouve au début d'une grossesse. On pense que la décision du tribunal est en grande partie due au travail fourni par le médiateur pour les droits humains, qui a déclaré que son bureau travaillait pour qu'Akmaral Tobylova ait accès à des soins. Akmaral Tobylova se trouvait en résidence surveillée depuis le 13 mars. Elle est toujours inculpée de financement d'une organisation extrémiste alors qu'elle n'a fait que consulter le site Internet du Choix démocratique du Kazakhstan, parti politique de l'opposition. Elle a déclaré au Bureau international des droits humains du Kazakhstan: « J'ai juste consulté le site et regardé les nouvelles. Il n'y a là rien d'interdit. Je m'intéressais à leur programme parce qu'ils promettaient de bonnes retraites et des logements. »

Le 13 mars, le tribunal de Yessil, dans la capitale du Kazakhstan, Astana, a statué que le parti du Choix démocratique du Kazakhstan était une organisation extrémiste parce qu'il avait « incité à la discorde nationale », au titre d'une législation anti-extrémisme formulée en des termes vagues. Un représentant du bureau du procureur général a déclaré que ce parti « donn(ait) une image négative des autorités actuelles et suscit(ait) des attitudes de protestation », et a annoncé que tout soutien apporté à ce parti d'opposition, y compris sous forme de commentaires sur les réseaux sociaux, serait considéré comme une infraction, passible de poursuites au pénal en vertu de la législation anti-extrémisme.

La police continue à interroger et à arrêter des blogueurs, des militants et de simples particuliers pour avoir soutenu le Choix démocratique du Kazakhstan, parti politique de l'opposition. Amnesty International vérifie actuellement des informations selon lesquelles une femme serait détenue dans un hôpital psychiatrique pour avoir soutenu le Choix démocratique du Kazakhstan.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS, en kazakh, en russe ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de mettre fin aux poursuites pénales engagées contre Akmaral Tobylova et contre toute personne inculpée au titre de la législation anti-extrémisme simplement pour avoir exercé pacifiquement ses droits fondamentaux ;
- appelez-les à modifier les dispositions rédigées en termes vagues de la législation anti-extrémiste et à veiller à ce qu'elles ne soient pas détournées dans le but de prendre pour cible des opposants politiques et de réprimer la dissidence ;
- rappelez-leur leur obligation de respecter et protéger le droit à la liberté d'expression et d'association.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 MAI 2018 À :

Procureur général

Kairat Kozhamzharov

14 Orynbor Street

Astana, 010000

Kazakhstan

Fax : +7 7172 506 402

Formule d'appel : Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général,

Copies à :

Médiateur pour les droits humains

Askar Shakirov

Dom Ministerstv, 15 podezd

Astana, Levy Bereg

Kazakhstan

Fax : +7 7172 740548

Courriel : ombudsman-kz@mail.ru

Formule d'appel : Dear Askar Shakirov, / Monsieur,

Copies à :

Ministre des Affaires étrangères

Kairat Abdrakhmanov

ul. D. Kunaeva 31

Astana 010000

Kazakhstan

Courriel : mfa@mfa.kz

Formule d'appel : Dear Minister, / Madame la Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Kazakhstan dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 63/18. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur57/8122/2018/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

KAZAKHSTAN. LIBÉRATION SOUS CAUTION D'UNE PRISONNIERE D'OPINION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le parti du Choix démocratique du Kazakhstan a été fondé par un groupe de politiciens et d'hommes d'affaires éminents en 2001 et son enregistrement a été refusé à plusieurs reprises. Sur son site Internet, ce groupe appelle notamment à l'abolition du poste de président et à la création d'une république parlementaire.

Amnesty International a déjà fait état des fortes restrictions apportées au droit à la liberté d'expression au Kazakhstan. Dans un rapport en anglais publié en 2017, *Think before you post: Closing down social media space in Kazakhstan* ([Index AI : EUR 57/5644/2017](#)), l'organisation a montré que les autorités s'employaient actuellement à « fermer » les réseaux sociaux en tant qu'espace où la population kazakhe peut exprimer des opinions critiques et rechercher et recevoir un large éventail d'informations provenant de différentes sources. Cette dernière vague d'arrestations et d'avertissements est une attaque flagrante contre le droit à la liberté d'expression.

L'un des membres fondateurs du parti du Choix démocratique du Kazakhstan, Moukhtar Abliazov, est un ancien ministre et président de la banque BTA, qui a fui le Kazakhstan lorsque les autorités ont nationalisé la BTA en 2009 et l'ont accusé de crimes financiers. Il vit actuellement en exil en France et a fait l'objet de procédures d'extradition dans ce pays.

Nom : Akmaral Tobylova
Femme

Action complémentaire sur l'AU 63/18, EUR 57/8236/2018, 18 avril 2018